

HABITAT

Décision n°2025-301 : Contrat partenaire pour l'évènement « Matinée de la réno » entre Grand Lac et la société SRP

1 DOCUMENT - Publié le 20 octobre 2025

DÉCISION
N° 2025-301
Délibérée le : 21 SEP. 2025
Modifiée le : 21 SEP. 2025
Vidéo le : 09 SEP. 2025

Contrat partenaire pour l'évènement « Matinée de la réno » entre Grand Lac et la société SRP

Le Président du Grand Lac,

- Vu le rôle général des collectivités territoriales, en notamment l'article L. 5211-15;
- Vu les délibérations en date du 25 juillet 2025, du 23 mars 2025 et du 22 juillet 2025, et du 26 juillet 2025, sur tout ce qui concerne la mise à jour des actes de commandement.

Considérant que Grand Lac organise un évènement dénommé « Matinée de la réno » afin de promouvoir la rénovation énergétique des logements sur le territoire le 6 octobre 2025;

Considérant que la participation d'entreprises et/ou professionnels du bâtiment à cet évènement suscite la conclusion d'une convention de partenariat au titre des actes de communication (sponsoring);

DÉCHERIE :

ARTICLE 1 : SIGNATURE DE LA CONVENTION

On signe une convention de partenariat avec la société SRP, dont le siège social est 01 rue Paul Bert – 76200 CAUDRIERES, représentée par Monsieur Sébastien AYYS, DIZ, afin qu'elle puisse participer à l'évènement « Matinée de la réno ».

ARTICLE 2 : DURÉE

La convention est conclue pour la période de l'évènement soit le 6 octobre 2025 de 9 heures à 12 heures 30.

ARTICLE 3 : NOTIFICATION

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme le Préfet de la Seine-Maritime,
- La société SRP représentée par M. Sébastien AYYS, DIZ.

Cette décision, une fois validée, pourra être corrigée :

1. Par la voie du recours procédure, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, si nécessaire jointe d'un accusé de réception.
2. Par le vote du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Rouen, Place du Marché.

Le Havre, le 15 septembre 2025

Le Maire,
Régis DESPRES



10



DEC_2025-301.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,5 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.